



# Salies MAG

LE BULLETIN MUNICIPAL DE SALIES-DE-BÉARN

n°2 - Décembre 2021



**UN NOUVEL ÉLAN TOURISTIQUE  
ET THERMAL**

**L'ART À NOS PORTES**

**ILS ONT CHOISI SALIES-DE-BÉARN  
EN 2021**

[www.salies-de-bearn.fr](http://www.salies-de-bearn.fr)



## SOMMAIRE

■ <b>Édito du Maire</b>	<b>3</b>
■ <b>Tourisme – Thermalisme</b> Un nouvel élan touristique et thermal	<b>4-7</b>
■ <b>Équipements – Urbanisme</b> Révision du PLU : pour tout comprendre Achèvement des travaux place du Temple et Pavillon Saleys	<b>8-9</b> 8 9
■ <b>Éducation – Jeunesse</b> Vive le chemin de l'école Conseil municipal des jeunes 18 ans cette année ? profitez du pass culture	<b>10-11</b> 10 11 11
■ <b>Social</b> Fais bouger Salies : recueillir la parole en s'amusant Centre de vaccination : le bilan Prévention seniors	<b>12-13</b> 12 12 13
■ <b>Nos commerces</b> Ils ont choisi Salies-de-Béarn en 2021 Futurs commerçants ... bon à savoir	<b>14-16</b> 14-15 16
■ <b>Animations</b> Salies enchanté L'Art à nos portes	<b>17-19</b> 17 18-19
■ <b>Ils font Salies-de-Béarn</b> Rencontre avec ... Mathieu Forsans Mus : bravo à nos champions	<b>20-21</b> 20-21 21
■ <b>Cérémonies</b> Le monument aux morts célèbre son centenaire	<b>22-23</b>
■ <b>Tribunes politiques</b>	<b>24-25</b>
■ <b>État civil</b>	<b>26</b>
■ <b>Vie municipale</b>	<b>27</b>

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Thierry CABANNE

RÉDACTRICE EN CHEF  
Carine SARRIQUET

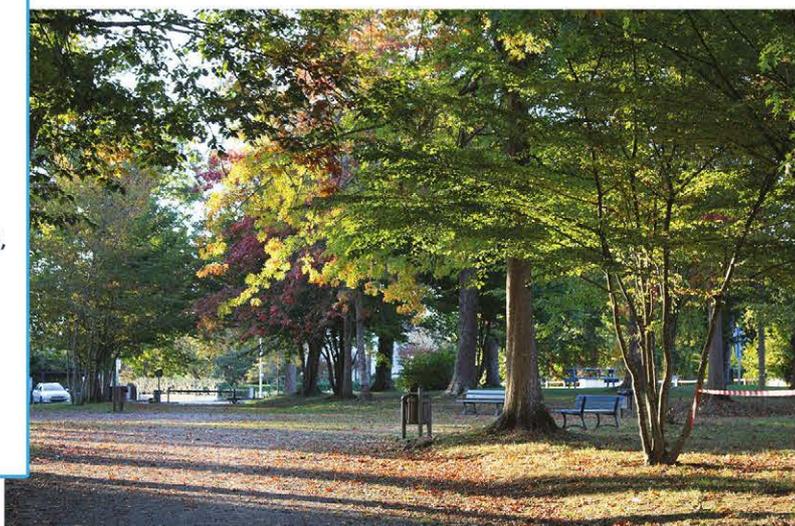
COMITÉ DE RÉDACTION  
Isabelle ANTIER, Christine BOIRET,  
Christine BAGUR, Paule GHYS,  
Alain LALART, Bernard MORLAAS-COURTIES,  
Benoit de PREMOREL, Philippe PREVOT,  
Evelyne RECAPET, Carine SARRIQUET,  
Sylvie WINCKERT

CONCEPTION GRAPHIQUE  
Service Communication  
Mairie Salies-de-Béarn

IMPRESSION  
Imprimerie BASSE NAVARRE  
64120 Saint-Palais

PHOTOS  
Mairie de Salies-de-Béarn, France Thermes  
Les Amis du Vieux Salies, Arnaud DUPOUEY,  
Fédération française de Mus, Mathieu FORSANS,  
Alain LALART, Bernard MORLAAS-COURTIES,  
Isabelle POEYDOMENGE, Carine SARRIQUET  
4ème de couverture : Cédrik FLANDE

CONTACT  
Mairie 05 59 38 00 40  
communication@salies-de-bearn.fr



# ÉDITO



Chères Salisiennes, chers Salisiens,

Depuis quinze mois que nous avons repris le programme de travaux liés aux inondations de 2018, Salies-de-Béarn se transforme petit à petit. L'aménagement de certaines rues, la réfection complète de la place du Temple, les travaux de voirie et maintenant l'aménagement repensé du parvis du pavillon Saleys vont donner une nouvelle image de notre belle cité.

En ce qui concerne les bâtiments communaux, les derniers travaux sont en train de s'achever et nous espérons mettre à la disposition du public tous ces espaces dont notamment la future mise en service du pavillon Saleys. Accueil, cuisine, salle de réception de la Rotonde ont été entièrement réhabilités. L'espace s'est aussi étoffé d'une deuxième salle de cinéma. Un lieu essentiel de la vie salisienne, à redécouvrir dans les toutes prochaines semaines.

Un autre grand dossier, que j'ai pris à bras le corps dès ma nomination en juillet 2020 dans un contexte économique extrêmement compliqué, a connu une évolution heureuse : c'est celui de la vente de l'Hôtel de France et d'Angleterre et de la reprise de l'exploitation des Thermes par la société France Thermes.

Plus de 26 millions d'euros vont ainsi être investis dans le projet de développement touristique et thermal de Salies-de-Béarn. C'est une opportunité incroyable pour l'activité et l'emploi au sein non seulement de la commune, mais de tout le territoire. 2022 sera l'année de transition, de préparation. D'importants rendez-vous nous attendent en 2023 avec la modernisation des Thermes, le réaménagement du Jardin public qui sera rendu accessible à tout le monde, ainsi que l'ouverture de la résidence hôtelière du pavillon Médicis qui verront le jour cette année-là.

Courant 2024, c'est l'hôtel de France et d'Angleterre qui ressortira de terre alors qu'il n'en subsiste plus que la façade aujourd'hui. Entre ces deux périodes, nous aurons repensé l'aménagement total du parking Graner afin de l'optimiser en termes d'accueil, de sécurité et d'environnement.

Après avoir été fortement contraintes pendant de longs mois, les animations se multiplient, pour le plus grand bonheur de tous. Aux côtés des événements traditionnels qui ont su retrouver leur public, de nouvelles manifestations ont vu le jour, portées par les associations locales avec le soutien de la municipalité ou de l'intercommunalité. En voici quelques-unes : « Fais bouger Salies », « Bear'n Festival », le projet « L'Homme debout », « Octobre Rose » avec les illuminations de la Mairie et du Kiosque.

J'en profite ici pour saluer le travail de Françoise COURBIN, qui a dû, pour des raisons de santé, renoncer à ses fonctions d'adjointe mais qui continue à nous accompagner avec bonne humeur. Un grand merci Françoise ! C'est Jean-Michel OMNES, conseiller municipal, qui assure désormais à mes côtés la gestion des affaires culturelles et animations.

Une ville animée, dynamique, sécurisée, forte de nombreux et nouveaux commerces, est une ville qui attire et qui rayonne. L'aménagement de notre cité, l'aide à la personne ainsi que la croissance démographique sont les enjeux des mois et années à venir. Nous nous y attacherons sans retenue.

Salies-de-Béarn doit continuer à croire en elle et c'est tous ensemble, la main dans la main, que nous arriverons à faire de notre ville un havre de paix et de bien-être.

Je vous souhaite de belles et agréables fêtes de fin d'année.

Bien à vous et à vos familles.

Votre Maire,  
Thierry Cabanne.

# Un nouvel élan touristique et thermal

Avec l'arrivée du groupe France Thermes et dans le cadre du programme « Petites villes de demain », non seulement le quartier thermal mais également l'ensemble du territoire s'apprêtent à retrouver un nouveau souffle grâce à un plan d'investissement de grande ampleur mené au profit de la modernisation des thermes, de l'ex-Vacancier et de la reconstruction de l'hôtel de France et d'Angleterre.

C'est désormais officiel. Après de longs mois d'attente et d'efforts conjugués pour consolider le projet dans un contexte sanitaire et économique bouleversé, l'Hôtel de France et d'Angleterre, la Villa Rosita et l'ancien village-vacances Vacancier (pavillon Médicis) sont devenus, depuis la fin de l'été, propriété du groupe France Thermes, qui reprend également l'exploitation des thermes dans le cadre d'un bail emphytéotique. Avec l'objectif affiché de faire de Salies-de-Béarn une destination de tourisme de santé de premier plan.

Pourquoi Salies-de-Béarn ? L'opérateur a détaillé, lors de la conférence tenue le 14 septembre dernier, les raisons qui l'avaient conduit à investir et s'investir dans la commune. Au premier rang desquels la qualité et l'efficacité de son eau thermale dans les traitements gynécologiques et rhumatismaux. Plus salée que la Mer morte avec 290g de sel par litre et sa minéralisation unique au monde, comptant avec la présence de 26 éléments minéraux et oligo-éléments, celle-ci procure, alliée au savoir-faire des équipes des thermes et des médecins de Salies, une plus-value thérapeutique reconnue. Le potentiel d'attractivité touristique du territoire est également un argument fort mis en avant.



## Le Groupe France Thermes

Fondé en 2009 par Sylvain Sérafini, le groupe France Thermes est spécialisé dans le développement et l'exploitation de complexes thermaux et touristiques.

Deuxième opérateur thermal national, il exploite aujourd'hui les sites de :

- Bagnoles-de-l'Orne (61),
- Châtel-Guyon (63),
- Chaudes-Aigues (15),
- Vichy (03),
- Nérès-les-Bains (03) et Salies-de-Béarn.

En 2022, le groupe comptera 1 100 salariés et accueillera annuellement plus de 42 500 curistes conventionnés.



## les Thermes



## Hôtel de France et d'Angleterre

## L'établissement thermal modernisé

Concrètement, les thermes vont bénéficier, à partir de décembre 2022, de travaux intérieurs qui viendront compléter les offres de médecine thermique, spa et thermoludique. Côté cures, les principales interventions porteront sur :

- la modification complète de la zone vestiaires ;
- l'installation d'un cabinet de consultation ;
- l'ajout de cabines de soins complémentaires ;
- la restructuration des plages et de la piscine thermique ;
- la création d'une salle de repos ;
- des améliorations techniques diverses.

La zone spa et aqualudisme verra également ses vestiaires restructurés tandis que des cabines de soins bien-être seront renouvelées et étoffées. Des nouveaux espaces seront créés avec en particulier la conception d'un bassin de détente extérieur et l'accueil, en mezzanine, d'un hammam et d'un sauna.

Des interventions extérieures sont également prévues dont la sécurisation de la tour ou le traitement des façades notamment.

« Dans une logique de partenariat avec tous les acteurs, nous souhaitons faire du premier resort thermal et touristique des Pyrénées-Atlantiques à Salies-de-Béarn une des références du tourisme de santé. »

Sylvain Sérafini,  
Président du groupe France Thermes



## Le Jardin public réaménagé

La municipalité accompagnera la restructuration de l'établissement thermal avec une réfection étendue du Jardin public. En particulier, les aires de circulation piétonne seront modifiées pour le plus grand confort de tous. Elles sont aujourd'hui constituées de graviers peu stabilisés qui rendent malaisé le déplacement des personnes à mobilité réduite ou encore le roulage de poussettes.

La conception et la réalisation du projet du réaménagement de cet espace seront conduites dans le cadre du programme gouvernemental « Petites villes de demain », pour lequel la commune a été labellisée.

## Petite ville de demain, Quezako ?

Le programme gouvernemental « Petites villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes exerçant des fonctions de centralités et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Portée par la Communauté de communes, la candidature de Salies-de-Béarn a été retenue, aux côtés de celles de Sauveterre et de Navarrenx, ce qui lui permettra de bénéficier d'un accompagnement renforcé de la part des services de l'État et d'un financement de ses projets.

## Renaissance de l'hôtel de France et d'Angleterre

Le projet d'investissement de France Thermes dans la commune s'élève à plus de 26 millions d'euros. Il prévoit une offre d'hébergement et de services associés (restaurant, salles de réunion, espace kids club...) par une réhabilitation d'envergure de l'ancien village-vacances du pavillon Médicis, de l'hôtel de France et d'Angleterre ainsi que de la villa Rosita, nouvellement acquis.

Convaincus du caractère structurant et dynamique du projet salisien de resort thermal et touristique, les acteurs publics se sont mobilisés pour accompagner France Thermes, au moyen de participation directe, d'aide financière à hauteur de 1,860 millions d'euros ou technique, et de garanties de prêts. Accompagnent ainsi :

- La Banque des Territoires,
- La Caisse des Dépôts,
- La région Nouvelle Aquitaine,
- Le département des Pyrénées-Atlantiques,
- La communauté de communes du Béarn des gaves,
- La commune de Salies-de-Béarn.



Le village-vacances entrera en service au printemps 2023. Il accueillera d'une part un hôtel 3 étoiles de 60 chambres et suites, une résidence de tourisme de 22 appartements d'autre part.

L'ensemble immobilier constitué de la villa Rosita et de l'ex-hôtel de France et d'Angleterre dont il ne reste aujourd'hui que la façade – classée Monument historique - sera, quant à lui, totalement reconstruit, en concertation étroite avec l'architecte des Bâtiments de France. Des travaux qui mobiliseront 12 millions d'euros et programmés pour une ouverture courant 2024. Transformé en résidence de charme classée 4 étoiles, il comprendra 56 appartements de 28 m<sup>2</sup> à 45 m<sup>2</sup>.



## À L'HORIZON 2028

Les Thermes attendent une hausse de fréquentation du spa, de l'espace thermoludique et des cures médicales de 50%, ces dernières s'établissant à 6 000/an contre 4 000 actuellement. La création d'une soixantaine d'emplois supplémentaires et de plus de 600 emplois indirects et induits sont également prévus.

Pour accompagner ces objectifs, le concept déployé s'appuiera sur une offre de services renforcée, à la carte ou packagés, de gamme standard ou premium, et s'adressant à différents publics : curistes, touristes et locaux.

Le début des travaux est programmé à partir de mars 2022, pour s'achever en 2023 et 2024.

# PROGRAMME DE TRAVAUX



## Révision du PLU : pour tout comprendre

Le 18 octobre dernier s'est tenue une réunion publique présentant la révision du Plan local d'urbanisme, dont la première version avait été rejetée en 2020 par les autorités compétentes. Une étape essentielle mais non conclusive d'un programme qui se poursuit pendant plusieurs semaines encore. Quelques éléments clefs pour mieux comprendre ce document stratégique...

### Qu'est-ce que le PLU ?

Le PLU, ou Plan Local d'Urbanisme, regroupe les documents qui encadrent le développement urbain d'une commune. Il définit les grandes orientations du projet global d'aménagement de celle-ci dans le respect du développement durable.

Le règlement du PLU est opposable à toute personne publique ou privée (administration, particulier, promoteur) souhaitant réaliser des travaux de construction, de réhabilitation ou de modification d'un bâtiment existant.

### Que contient le PLU ?

Le PLU contient plusieurs éléments :

- Un **rapport de présentation** qui précise les raisons des choix faits pour l'élaboration du PLU. L'état initial de l'environnement ainsi que les incidences prévisibles des décisions prises y sont précisés.
- Un **projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** : véritable clé de voûte du plan local d'urbanisme, le PADD décrit les principales orientations de la commune en matière d'aménagement du territoire.
- Un **règlement** qui contient un plan de zonage ainsi que les règles à appliquer en matière de construction et d'urbanisation pour chaque zone. Il s'agit du document incontournable pour déterminer la constructibilité d'un terrain.
- Les **orientations d'aménagement et de programmation (OAP)** : les OAP déterminent les règles d'aménagement ou de réhabilitation propres à certains secteurs ou quartiers de la commune jugés comme sensibles ou prioritaires.
- Des **annexes** : ce sont les documents nécessaires à la bonne compréhension du PLU.

Pour contacter le service de l'urbanisme :  
05 59 38 89 50 - [urbanisme@salies-de-bearn.fr](mailto:urbanisme@salies-de-bearn.fr)

### Quels sont les axes du PADD de Salies ?

Le PADD définit les ambitions politiques du PLU et fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace. Le projet de PADD de Salies-de-Béarn est élaboré autour de 4 axes :

**AXE 1 - Étendre le rayonnement de Salies-de-Béarn à travers le renforcement d'une économie touristique et thermale.**

**AXE 2 - Préserver et valoriser les richesses naturelles et patrimoniales de Salies-de-Béarn.**

**AXE 3 - Maîtriser et organiser le développement urbain.** il est envisagé une hypothèse de croissance démographique de 0,45%/an afin d'enrayer les pertes démographiques et renouer avec une dynamique positive. Ces perspectives démographiques nécessiteront la création d'environ 147 logements afin de répondre aux besoins de la population existante et des futurs arrivants.

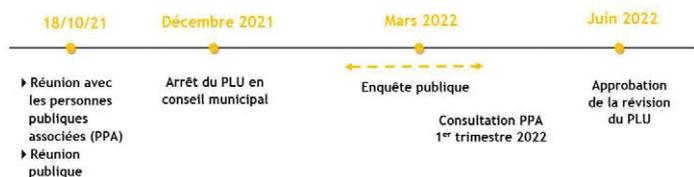
**AXE 4 - Objectifs de modération de consommation des espaces.** Le projet de la ville de Salies-de-Béarn repose sur une volonté de réduire la consommation des espaces naturels et agricoles.

### Où consulter le PLU ?

Il est consultable en Mairie ou en ligne en suivant le lien : <http://www.salies-de-bearn.fr/fr/cote-pratique/urbanisme>

### Quel calendrier avant son approbation ?

REVISION DU PLU - CALENDRIER PREVISIONNEL



## Risque inondation : l'enquête publique

Le Plan de prévention du risque inondation est un document règlementaire qui s'impose aux documents de planification et aux autorisations d'urbanisme. Il vise à préserver les vies humaines et à réduire le coût des dommages liés à une inondation qui est reporté in fine sur la collectivité. Elaboré par l'État, il doit être mené en concertation avec les acteurs locaux (collectivités, population...).

Aujourd'hui, la phase d'enquête publique du projet de PPA a débuté le 17 novembre 2021 sur la commune de Salies-de-Béarn. L'occasion pour vous de formuler, jusqu'au 17 décembre, observations et propositions soit sur le registre d'enquête à la Mairie, soit en ligne : [pref.amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref.amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr). De plus, des permanences se tiennent en Mairie.

Les prochaines sont prévues les :

- Jeudi 02 décembre 2021 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 10 décembre 2021 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 17 décembre 2021 de 14h00 à 17h00

Le dossier d'enquête est consultable à la Mairie, en Préfecture des Pyrénées-Atlantiques ainsi qu'à l'adresse suivante : [www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr) - page accueil - enquêtes publiques en cours.

# Place du Temple, Pavillon Saleys... fin des travaux

## Sécurisation des écoliers

Précédemment annoncé, la Place du Temple - qui faisait l'objet d'une révision de ses réseaux de canalisation suite aux inondations de 2018 - a été largement transformée au cours du premier semestre, avec le souci de placer au centre des réflexions la sécurité des écoliers se rendant à l'école La Fontaine et aussi de l'ensemble des usagers du lieu. Ainsi, le sens de circulation a été modifié, un arrêt minute a été prévu, un arrêt bus a été matérialisé et un large parvis d'accueil a été créé.

La végétalisation de l'espace suivra. Le choix s'est porté sur des plantes vivaces et fleuries peu consommatrices en eau. Certains riverains se sont déjà manifestés pour l'entretien des massifs.



## Le Pavillon Saleys fait peau neuve

Après de longs mois de travaux qui ont vu l'espace de la Rotonde entièrement rénové ainsi que la création d'une deuxième salle de cinéma, les interventions au pavillon Saleys sont presque achevées... encore quelques semaines de patience, le temps de lever les réserves de travaux et de convoquer la commission de sécurité qui doit se réunir et valider la conformité des travaux avant l'ouverture au public de ces lieux.

Nous vous donnons rendez-vous prochainement pour procéder à l'inauguration du pavillon Saleys rénové.

*En attendant, quelques images du chantier...*



16 octobre 2020



4 juin 2021

23 août 2021



## Mobilités douces : partagez vos idées !

Les « mobilités douces » désignent les modes de transport non motorisés, comme le vélo, la marche à pied ou le roller. Entrent également dans la liste tous les autres modes de déplacement urbains respectueux de l'environnement. Dans ce cadre, les Salisiens sont invités à se joindre aux réflexions menées au sein de la commune.

N'hésitez pas à partager vos idées, propositions, etc., par courriel à [devaccessibilite@salies-de-bearn.fr](mailto:devaccessibilite@salies-de-bearn.fr) ou à l'accueil de la Mairie.

À noter, les travaux se poursuivront en 2022 sous la forme d'ateliers participatifs réunissant administrés, socioprofessionnels et élus, organisés sur le thème de la mobilité.



## Vive le chemin de l'école !

**D**écouverte de nouveaux aménagements d'équipements ludiques et sportifs, poursuite du protocole sanitaire..., ces temps forts ont accompagné la rentrée scolaire des jeunes écoliers salisiens.

Pour la deuxième année consécutive, la rentrée s'effectue en intégrant une indispensable dose de vigilance sanitaire. Malgré nos efforts, la COVID 19 rôde toujours et nous ne pouvons pas baisser la garde.

C'est bien évidemment le cas dans nos établissements scolaires salisiens qui accueillent cette année encore près de 750 élèves. Nous en profitons pour rappeler la raison pour laquelle nous avons volontairement choisi de ne pas équiper les classes de détecteurs de CO2. Pourquoi, en effet, dépenser pour acheter des appareils dont la seule utilité est d'indiquer qu'il faut aérer une pièce, alors que dans chaque école, les fenêtres sont ouvertes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, pendant la pause méridienne et une dernière fois, le soir, après la sortie.



### la rentrée en chiffres

**234** élèves au Collège FELIX PECAUT

**88** élèves au Collège St MARTIN

**146** élèves au Groupe scolaire LA FONTAINE

**183** élèves à l'Ecole NOTRE DAME DE L'ALLIANCE

### Fin des travaux au Groupe scolaire La Fontaine

Aménagement de la cour, accessibilité pour les enfants à besoins particuliers, traçage de terrains sportifs, pose d'un sol souple, création de 2 places d'arrêt minute, d'un espace vélos pour les enfants..., sont quelques uns des travaux qui ont été réalisés pendant les vacances d'été afin d'assurer une rentrée dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.



### En dehors de la classe...

Un service de garderie est assuré les lundis, mardis, jeudis, et vendredis, à partir de 7h30 le matin et à partir de 16h30 le soir. Les animatrices accueillent les enfants autour d'ateliers variés et d'activités ludiques.

Le service de restauration scolaire, outre sa vocation sociale, a également une dimension éducative. Le temps de repas doit en effet constituer pour l'enfant :

- un temps pour se nourrir,
- un temps de convivialité,
- un temps de respect mutuel et de socialisation,
- un temps d'apprentissage de son autonomie, de la découverte du goût et de l'équilibre alimentaire,
- et bien sûr... un temps pour se détendre !



# Conseil Municipal DES JEUNES



Le 27 août dernier, la commission Jeunesse, Éducation et Sports du Conseil municipal des jeunes s'est réunie sous la présidence de Philippe Prévot, maire-adjoint en charge de ce dossier. Les membres ont partagé leurs idées et suggestions dans plusieurs grands domaines, notamment :

**Développement durable** : nettoyer les berges à proximité du pont de la Lune, réaliser des affiches de sensibilisation au respect de la propreté de la ville, poser des bornes de recharge électrique pour les vélos.

**Sécurité** : renforcer la sécurisation de la piste à bosses à Mosqueros, matérialiser la piste cyclable avenue Dufourcq, signaler les passages pour piétons, sécuriser les marches des gradins du Rooy.

**Pain de Sucre** : Créer un parc accrobranches, remettre en service le parcours sportif, mettre des jeux et des cabanes en bois.

**Travaux** : réhabiliter les fontaines de la ville, réduire le volume du son diffusé place du Bayaà autour de la Légende du Sanglier, nettoyer les graffitis du gymnase Mosqueros, créer un lieu d'accueil pour les jeunes.

**Divers** : traduire en anglais les commentaires du petit train pour les touristes, organiser un vide grenier ou « vide chambre » réservé uniquement aux exposants de moins de 16 ans, créer une journée ateliers et animations place du Bayaà.

## 18 ans cette année ? profitez du pass culture



Ouvert à tous les jeunes l'année de leurs 18 ans, le pass Culture est un dispositif gouvernemental qui leur octroie 300€ à dépenser dans les produits et activités locales et numériques. Pour en profiter, suivez le guide...

### Le pass Culture, c'est pour qui ?

Pour bénéficier des 300€ du pass Culture, il faut avoir 18 ans (pas 17...ni 19...) et résider en France.

### Comment s'inscrire ?

Il suffit de télécharger et de se rendre sur l'application pass Culture. Une fois l'inscription réalisée, vous recevrez immédiatement un courriel de confirmation. Une fois le compte créé, 300€ seront automatiquement crédités dessus.

### À quoi le pass Culture donne-t-il accès ?

Places de concert, de cinéma, billet pour un festival...mais aussi achat de livres, de vinyles, cours de musique, ou abonnement numérique sont parmi les nombreuses propositions du pass Culture. Et pour faciliter la rencontre avec les acteurs culturels du territoire et les utilisateurs, un programme de géolocalisation recense l'ensemble des offres disponibles autour de chez soi.

## Recueillir la parole en s'amusant

Ils étaient plus d'une centaine de jeunes à participer, le 23 octobre dernier, sous un beau soleil automnal, à la journée « Fais bouger Salies ».

Organisée par la municipalité en partenariat avec le Département, la caisse des allocations familiales des Pyrénées Atlantiques, la Mission locale des territoires de Mourenx, Oloron et Orthez, le Savoir Partagé, la Médiation des Vallées et Francas 64, cette initiative avait pour double objectif de proposer des animations destinées aux 6-25 ans d'une part, et d'interroger les jeunes et les familles sur leurs habitudes et leurs attentes en matière d'activités culturelles et sportives d'autre part.

Ainsi, tous ont pu s'essayer à l'escalade sur une structure mobile installée pour l'occasion dans l'enceinte du stade de rugby. Les amateurs de street art ont contribué, épaulés par l'artiste graffeur Moze, à la création d'une œuvre représentant un train en marche sous l'abribus de la place du Bignon. Des jeux en bois étaient également mis à disposition, permettant aux familles de partager un moment ludique.

Parallèlement, un questionnaire était diffusé, recensant les besoins et envies de la jeunesse salisienne afin de proposer un plan d'actions municipales adapté tandis qu'un « arbre à palabres » s'est enrichi d'une centaine de « idées-feuilles ».

Une journée clôturée par un goûter offert pour le plus grand bonheur de tous.



### CENTRE DE VACCINATION ... LE BILAN

En pleine période pandémique, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a souhaité mettre en place rapidement un centre de vaccination dans ses locaux. Ouvert dès le 29 avril, il a fermé ses portes le 27 octobre.

**6 mois de fonctionnement grâce à ...**

- 14 médecins et 21 infirmiers, en activité ou retraités, mobilisés
- 21 bénévoles pour assurer l'accueil
- Jours d'ouverture : 86
- Nombre d'injections réalisées : 5 685
- Amplitude horaire quotidienne : 9H-19H

Conformément aux demandes de l'Agence régionale de santé, le centre de vaccination a, en outre, proposé aux collèges publics et privés de Salies-de-Béarn le déploiement sur leurs sites d'équipes mobiles soignantes pour assurer la vaccination des élèves de plus de 12 ans. Enfin, la préparation d'une centaine de doses a offert aux médecins libéraux la possibilité de vacciner à domicile leurs patients ne pouvant se déplacer.

# Prévention séniors

Une situation d'isolement géographique, affectif, social ou une situation de perte d'autonomie peut amener une personne à accorder plus facilement sa confiance à une personne qui crée un lien avec elle. Si cette personne est mal intentionnée, elle peut abuser de la situation pour obtenir de l'argent ou des biens.

## RÉUNION DE PRÉVENTION SUR LES DANGERS D'INTERNET

Dans le cadre de l'Opération tranquillité séniors et réflexes sécurité au quotidien, la gendarmerie de Salies-de-Béarn a organisé le 15 octobre dernier, salle Jean Monnet, une réunion, devant une cinquantaine de personnes, sur la prévention des séniors sur les dangers d'internet, les atteintes aux biens et aux personnes.

Durant deux heures, l'adjudant Philippe Forsans et le lieutenant Samuel Poras ont apporté informations et conseils pour faire face aux messages douteux, demandes de codes bancaires ou ventes forcées.

Voici quelques bons réflexes à adopter pour sécuriser ses usages Internet :

- protégez vos outils informatiques en y installant et en mettant régulièrement à jour un logiciel antivirus, un logiciel anti-espion et un pare-feu ;
- n'achetez que sur les sites de confiance, dont l'adresse, au moment de la transaction, commence par «https» ;
- ne répondez pas aux messages d'établissements bancaires vous demandant les identifiants de connexion de votre compte en ligne ou vos coordonnées bancaires ;
- en cas de suspicion sur son origine, n'ouvrez pas le courriel douteux ;
- si vous êtes victime d'une escroquerie sur Internet intervenez en priorité auprès de votre banque, puis déposez plainte à la gendarmerie.

## PROTÉGEZ VOS PROCHES DU DÉMARCHAGE À DOMICILE

Les personnes âgées sont la proie facile des professionnels de la vente à domicile ou proposition de services divers; phénomène qui, malheureusement, se développe sur la commune.

**Comment faire pour vous protéger ?**

La première règle à suivre est de ne pas faire entrer chez vous un inconnu ou de vérifier l'identité de la personne. Surtout ne conclure aucune vente ou contrat.

**Bon à savoir :** sachez que des entreprises comme EDF, la Poste, votre mairie, la Préfecture, etc., n'envoient jamais de commerciaux au domicile des personnes sans avoir laissé un avis de passage.

**Dans le doute, prévenez la Gendarmerie nationale.**

## Ils ont choisi Salies-de-Béarn en 2021

Nous saluons cette année l'arrivée de nouveaux commerçants sur notre commune. Désormais bien installés dans leurs activités respectives, ils entendent aujourd'hui s'associer à la dynamique de la ville.

### Qui sont ces nouveaux commerçants ?



L'heure bleue – Pont de la Lune  
Taille de pierres et fabrication de bijoux



ORPI – rue Elysée Coustère  
Agence immobilière



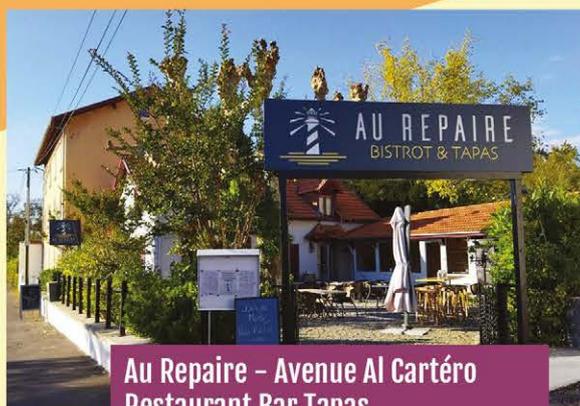
La Boutique aux souvenirs  
place Jeanne d'Albret



La Crêperie du Saleys – rue Saint Vincent  
Restaurant



Fèves & Chocolat – rue Paul-Jean Toulet  
Maître chocolatier



Au Repaire – Avenue Al Cartéro  
Restaurant Bar Tapas



**OCCAS 64 – rue Elysée Coustère**  
Vente/achat articles neuf et occasions



**Elsa Perdriau – cours du Jardin Public**  
Pédicure, podologue



**La Boutique des ESAT**  
cours du Jardin Public  
Produits régionaux



**ADU MATI – rue Elysée Coustère**  
Vente de produits roumains



**Loca Mi – cours du Jardin Public**  
Location en tout genre

**BOUQUINERIE L'AMI LIVRE – rue des Puits salants**  
Achat /Vente de Livres anciens et d'occasion



**LES BOHEMIENNES rue Paul-Jean Toulet**  
Vêtements et accessoires

## Futurs commerçants ... bon à savoir

Vous envisagez d'ouvrir un commerce ou de modifier votre façade actuelle ; nous vous rappelons quelques règles en matière de législation d'urbanisme.

### Accessibilité

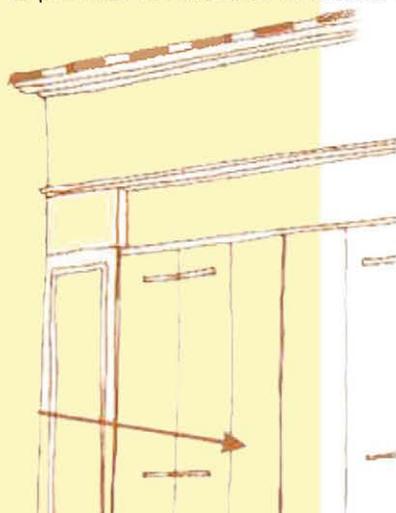
Les commerces sont des E.R.P. (établissements recevant du public) qui doivent être accessibles aux personnes handicapées.

L'accès concerne tout type de handicap (moteur, visuel, auditif, mental...).

### Enseigne - publicité extérieure - modification de façade

Toute modification ou installation d'enseigne, remise en peinture de devanture requiert une autorisation préalable. Précisons qu'en façade certains codes couleurs sont à respecter. CERFA et documentation sont disponibles à la Mairie.

La publicité est interdite en secteur patrimonial ainsi qu'en site classé.



Propositions couleurs pour les façades, enduit et badigeon

RAL 040 30 05	RAL 099 90 20
RAL 040 30 05 (approximatif)	RAL 099 90 20 (approximatif)
RAL 040 70 10 (approximatif)	RAL 085 90 30 (approximatif)
RAL 050 60 20 (approximatif)	RAL 080 80 40 (approximatif)
RAL 050 40 30 (approximatif)	RAL 080 60 50
Blanc	RAL 080 60 10
RAL 240 70 05	RAL 080 60 20 (approximatif)
RAL 240 60 05	RAL 080 60 40

Propositions couleurs pour les menuiseries et peintures

RAL 140 30 10	RAL 910 20 20
RAL 140 30 15	RAL 600 30 30 (approximatif)
RAL 240 30 10	RAL 600 30 40 (approximatif)
RAL 210 10 10	RAL 210 60 20
RAL 200 60 10	RAL 290 70 20 (approximatif)
RAL 240 20 18 (approximatif)	RAL 230 60 15 (approximatif)
RAL 240 70 05	

La commune a mis en place un système d'alerte exclusivement destiné aux commerces saliens afin de les avertir en cas de :

- évènement climatique imminent
- incident technique perturbant l'accès aux services (eau, électricité, ...)
- information travaux sur la voirie
- alerte sanitaire
- animations locales
- diverses aides de soutien aux commerces

Le formulaire d'inscription est à remplir directement en ligne sur notre site :

- [www.salies-de-bearn.fr](http://www.salies-de-bearn.fr)
- "côté pratique"
- "alerte commerce"

L'adresse mail que vous nous communiquerez sera exclusivement utilisée dans les cas d'urgence cités.

DU 3 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER

ÉDITION 2021

# Salies Enchanté



MAISON DE NOËL ET VITRINES PERMANENTES • ANIMATIONS  
CONCOURS DE DÉCORATIONS • MARCHÉ DU NOUVEL AN



Noël en  
Béarn  
des Gaves

SOIRÉE DES LUMIÈRES

VITRINES COMMERCIALES

CONCOURS PROFESSIONNELS



TOUTES LES INFOS SUR  
[www.saliesenchante.fr](http://www.saliesenchante.fr)  
saliesenchante

## L'Art à nos portes

En attendant les festivités de fin d'année, et notamment de « Salies enchanté », Salies-de-Béarn a vécu une saison automnale animée, ponctuée de manifestations autour du patrimoine et de la création artistique...et destinées à tous les âges.

« Je pense que chaque individu porte en lui sa poésie, que celle-ci ne demande qu'à s'exprimer. Je conçois un chantier de construction comme un espace où doucement, jour après jour, on laisse à la porte les préjugés qui nous empêchent, et l'on vient faire de la poésie. »  
*Benoît Mousserion, Cic l'Homme Debout.*



### Nous sommes tous des artistes

Né de l'envie de la compagnie l'Homme Debout et de Lacaze aux sottises, organisateur annuel de la Fête des Sottises, de transformer l'espace public en œuvre poétique, un projet participatif a amené durant 3 semaines la population salisienne puis l'ensemble du territoire du Béarn des gaves, à construire trois sculptures en osier.

Avec l'appui de la Communauté de communes et de la municipalité, associations, écoles, instituts spécialisés, EHPAD mais aussi touristes et habitants, soit environ 400 artistes en herbe, se sont retrouvés du 27 septembre au 2 octobre sous le hall de la Mairie pour concevoir, à l'aide de brins d'osier et de fils métalliques, des personnages qui ont ensuite pris le chemin de Sauveterre puis de Navarrenx.

Avant le retour, le 17 octobre dernier, de l'une des œuvres collectives vers sa destination finale, le parvis du château de Mosqueros.

### Le patrimoine plébiscité

Lors des journées du Patrimoine qui se sont déroulées le week-end du 18 septembre, les visites proposées par les acteurs du territoire ont connu un grand succès. C'est ainsi que près de 160 personnes ont eu le plaisir de parcourir l'exposition portant sur l'archéologie locale, commentée par Marina Morlaas, de l'association Archeo2gaves, en partenariat avec la Corporation des Parts-Prenants, dévoilant les témoins de l'exceptionnel passé salisien depuis la Préhistoire, en passant par la riche époque antique et l'exploitation du sel : haches taillées et polies, éléments de poterie, céramiques à usage culinaire, vases et tessons qui ne servaient qu'au façonnage du sel, ...

La crypte du Bayaà était ouverte à cette occasion et des visites animées par Bernard Morlaas, ont permis de faire (re)découvrir le lieu privilégié du patrimoine local : du réservoir prévu pour alimenter le nouvel établissement thermal, à l'évolution vers une piscine thermale, toutes les modifications de l'idée d'origine ont pu être montrées. L'œil de la source du Bayaà qui a rythmé la vie des Salisiens, et le mystérieux "bénéitier", rien n'a échappé aux visiteurs.

Le Musée du Sel et des traditions béarnaises proposait des visites libres tandis que les Salines ont accueilli 120 curieux et amoureux du patrimoine au sein de son espace muséal. L'activité du site était visible depuis l'espace d'observation dans le cadre de présentations régulières.

Comme chaque année, ce fut, de l'aveu des organisateurs et des participants, un véritable moment de partage et de découverte.

## Salies-de-Béarn se met au rose

À l'occasion d'Octobre rose, portée par l'association Ruban rose et destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein, municipalité et commerçants se sont associés à la campagne de communication.

La couleur s'est ainsi invitée dans les vitrines, sur les étals et les masques des camelots du marché, tandis que les façades de l'hôtel de ville et le kiosque du Jardin public se sont vus jusqu'à la fin du mois d'octobre, dès la tombée de la nuit, illuminés de rose.



*La prise en charge précoce d'un cancer du sein, c'est 99 % de chances de guérison à 5 ans.*

## QUE SONT LES CANCERS DU SEIN ?

Les cancers du sein sont des maladies très diverses mais toutes caractérisées par une croissance cellulaire anarchique. Les cellules malignes se multiplient de manière désordonnée d'abord dans les canaux de la glande mammaire puis jusqu'à créer une tumeur qui détruit le sein. Les cellules cancéreuses peuvent se propager dans tout l'organisme : il s'agit alors de « métastases ». Les cancers du sein sont les plus fréquents des cancers de la femme. Cependant, même s'il est rare, le cancer du sein touche aussi les hommes.

## COMMENT DIAGNOSTIQUER UN CANCER DU SEIN ?

Votre médecin généraliste, votre gynécologue ou votre sage-femme doit procéder à un examen des seins au moins une fois par an. Heureusement, sur 5 grosseurs examinées, 4 sont bénignes. S'il existe un cancer, plus la détection de la maladie est précoce, plus les chances de guérison sont élevées. Il est donc essentiel d'être bien suivi par un médecin généraliste ou un gynécologue et de faire des mammographies tous les 2 ans ou tous les ans selon l'évaluation du médecin ou du gynécologue.

*En savoir plus et/ou faire un don : [cancerdusein.org](http://cancerdusein.org)*



## En attendant Noël

Cette année encore, Salies Enchanté, événement créé par l'ACAS, propose durant tout le mois de décembre un programme d'animations complet, en partenariat avec les associations locales et la municipalité. Parmi les nombreux rendez-vous à ne pas manquer, l'inauguration, le vendredi 3 décembre, des illuminations et l'ouverture de la Maison de Noël, de l'atelier du Père Noël ou encore de la Forêt enchantée.

**Pour consulter l'ensemble du programme :**  
[www.saliesenchante.fr](http://www.saliesenchante.fr)



## 14-18 : pour ne pas oublier

Le 11 novembre 1918, la signature de l'Armistice mettait fin aux combats de la Première Guerre mondiale, aussi appelée la Grande Guerre, conflit militaire au bilan humain lourd puisque près de 20 millions de personnes sont mortes, dont près de la moitié de civils, et autant ont été blessées. Durant les quatre ans du conflit, ce sont près de 60 millions d'hommes qui ont pris les armes et en France, 10 % de la population masculine active est morte ou a disparu entre 1914 et 1918.

La municipalité a tenu à rendre hommage à tous ces hommes et femmes à travers une exposition souvenir organisée du 8 au 13 novembre dans le hall de la Mairie et dans la vitrine de la Maison des Parts-prenants.

La cérémonie du 11 novembre, commémorant l'Armistice, s'est déroulée au monument aux morts, en hommage à tous les disparus pour la France. Elle a réuni des représentants des anciens combattants, des élus municipaux et des membres du conseil municipal des jeunes.



# Rencontre avec ...

## Mathieu FORSANS, Prodige de la République

Faisant démentir le cliché d'une jeunesse civiquement désengagée, ils étaient une dizaine de nouveaux adultes à participer à la Cérémonie de citoyenneté tenue à la Mairie le 21 mai dernier, événement accompagnant la remise de leur première carte d'électeur. Parmi eux, Mathieu Forsans, nouvellement récompensé du titre de « Prodige de la République »...



### Mathieu, présentez-vous aux lecteurs...

Mathieu Forsans : Je m'appelle Mathieu Forsans, j'ai 18 ans. Je suis né à Orthez, habite Salies depuis toujours. Je viens d'obtenir un Bac pro Gestion Administration au lycée Francis Jammes d'Orthez et m'apprête maintenant à suivre un BTS Communication.

### Vous avez été récompensé le 26 mai dernier du titre de « Prodige de la République ». En quoi cela consiste-t-il ?

M.F. : Créé par le Gouvernement en décembre dernier, le programme des « Prodiges de la République » vise à récompenser des jeunes Français méritants qui se sont illustrés par leur engagement au service d'une cause ou de personnes, pendant le confinement notamment. En Pyrénées-Atlantiques, sur proposition de proches ou d'associations, et après concertation d'un jury composé du directeur de cabinet du préfet, du directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, de la directrice départementale de la cohésion sociale, de représentants de la DIRECCTE, de l'association des maires du département, de la société des membres de la Légion d'honneur, de l'association nationale des membres de l'Ordre national du mérite et de la société civile, 8 personnes âgées de 17 à 29 ans – dont moi, le plus jeune - ont été nommées.

### Quelles ont été vos actions ayant conduit à cette reconnaissance ?

M.F. : Pendant les confinements, j'ai principalement conduit deux actions. La première a consisté à accompagner ma grand-mère, âgée de 86 ans et qui souffre de la maladie d'Alzheimer. Pour rompre avec la solitude subie pendant ces périodes difficiles, je l'ai notamment initiée aux outils informatiques. Etant délégué de ma classe, je me suis également investi auprès de mes camarades pour éviter le décrochage scolaire, en particulier lorsque les enseignements s'effectuaient à distance. Il faut savoir que Pronote, le logiciel de vie scolaire et de continuité pédagogique, a beaucoup dysfonctionné à ce moment-là. J'ai donc assuré un suivi entre la classe et les professeurs en doublant les communications qu'ils adressaient via Pronote par des courriels à chaque élève où je reprenais l'ensemble des devoirs à réaliser. Un rappel des cours en distanciel était aussi envoyé au moyen d'un agenda que je gérais. J'ai enfin proposé mes services pour de l'aide aux devoirs ou pour de l'appui informatique.



Cinquante duos étaient présents lors de la finale de cette 58ème édition déroulée à Bardos, qui a vu la victoire, au terme d'une journée marathon, d'Anne-Marie et de Christian Laborde, représentant à cette occasion le canton de Sauveterre, sur l'équipe bidarraitar, battue 3 manches à une.

**Toutes nos félicitations  
aux vainqueurs !**

### Avez-vous, à cette occasion, rencontré des difficultés ?

M.F. : J'ai pu regretter un manque d'accompagnement de la part de certains enseignants. La récolte d'informations a parfois été compliquée et a demandé pas mal d'énergie. Cependant, l'objectif a été atteint puisque 100% des élèves ont obtenu le BEP l'an dernier et le Bac Pro cette année.

### Qu'avez-vous ressenti au moment d'être nommé Prodiges de la République ?

M.F. : Pour ce que j'avais pu faire pour ma grand-mère, j'étais content, mais le titre n'y changeait pas grand-chose car ma satisfaction prenait sa source dans la relation que j'ai pu continuer à avoir avec elle. En revanche, j'ai éprouvé fierté et soulagement que l'État reconnaisse mon action contre le décrochage scolaire. Heureux aussi que nous ayons tous obtenu nos diplômes.

### En guise de conclusion, quelles améliorations pourraient, d'après vous, être localement apportées au profit des jeunes ?

M.F. : Comparé à des zones urbaines, comme à Pau, nous manquons de moyens de déplacement. Aller voir ses copains à Orthez quand on n'a pas le permis de conduire peut s'avérer compliqué...des solutions de mobilité sur le territoire seraient les bienvenues.

## Mus : Bravo à nos champions !

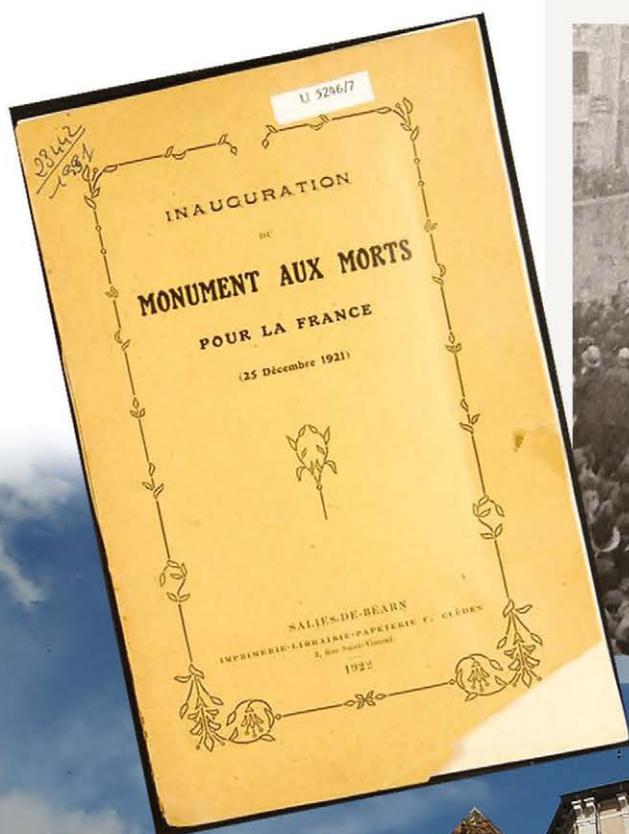
**B**on sang ne saurait mentir...en cet ensoleillé dimanche 18 octobre, c'est bien le couple salisien Laborde qui est devenu l'équipe championne de France de Mus.



## Le monument aux morts célèbre son centenaire

Construit après la Première Guerre mondiale pour rendre hommage aux Salisiens décédés sur les champs de bataille, le monument aux morts a été inauguré le 25 décembre 1921. Un événement tenu sous l'autorité du Général Sauzède, du conseil municipal, du sous-préfet ainsi que du conseiller général, le Dr Dufourcq, devant un parterre nombreux.

L'œuvre du sculpteur Henri Poublan est surmontée d'un coq, symbole de la République française, dont le chant réveille la mort et annonce la venue du jour. Trônant sur l'actuelle place du Général de Gaulle, elle a ensuite été complétée par des plaques honorant les soldats disparus lors des conflits qui ont émaillé le siècle passé.



Inauguration le 25 décembre 1921



### AUJOUR'HUI

Les commémorations s'y poursuivent en particulier les 8 mai, 11 novembre et lors des Journées nationales du Souvenir et d'Hommage, en présence des autorités publiques locales et des représentants militaires.

## AUS NOUSTES MOURTS DE GUERRE

1914-1918

Lous qui saludie aciu qu'estoum graus enter touts,  
E, ta lauda-us coum cau, ne trouherén pas monts  
Proù tringlants é prou élas, dé-quetis monts chéts eslaque  
E prou hauts ta poudé has-é de la loie traque.

Au cié dou lou printemps qu'arrayabe lou sou,  
Qu'arridén à la bite en passant per l'estou,  
Las hores enta-d'éthi qu'enturraben léayères  
E n'ous poutaben pas que doubéys é gayères.

Eata-d'escaouri-us lou co qu'àben las miy's,  
De bédé-us tant baléats qu'en éren fièrs lous pays ;  
D'outs, acasads deya dab de hembé aymade,  
Dous maynadyots bérys qu's nérilben la couade.

Ah, l'ére aysid labéts à nouste lou triball !...  
Més acéra, malaye, au péis dou hémallh  
L' mbladye qu's bibé, é, desencalégnade,  
P'ou miéy dous eslambrés que brame la priglade...

Déts-e-nau-cent-quatourse !... Aus qui saludie aciu,  
Aus qui partin, bidéts, debath lou g'ouéll de Diu  
Brabes Biarnés, hardids Salisés, Filis de la Mude,  
Ne débous pas dus cops, France, crida-us : « Ayude ! »

E per esta-s hurous, é per bibé à lasé,  
L'éu touté que courroum ta ha lou lou délé ;  
Qu'at déchan tout quoun s'escandou ta-d'éthi lou die ;  
E que sauban atan lou Monné é la Patrie !

Dab de cante aus pots, ta-d'espargna-t à fiéu,  
O France, qu'en anan chéts qu'ous estoéssé grén,  
E, cinq ans n-d'arroum, toustém tougue que tougue,  
Que combatoum soldats dou Biarn é de Gascogne.

Pféys de hangue é de lout, pér léus la néu Thibér,  
Conéyts de calou l'estin, de l'Alsace à l'Ysér  
Aus Boches que hén cap dou boum de las tranchées,  
E de pous, é de hin, patres, pics é crouscades !

Salisés, coum lous payrans darré lou plumach blanc  
Dou Nouste Henric, qu'abéts sémiad dou boste sanc  
La rouye flou pertout é per plague prégnoune  
S'ous planés de la Marne é s'ous tués de l'Argonne...

Bous qui saludie aciu, qu'éts mourts louégn, acéra,  
Tout souls, en quaque plaeh, en quaque roustéra,  
Arrés né-s bacha pas sus la boste misérie,  
E n'abouts pas arrés ta mia-b au cémétérie.

Més, pruné de barra-b à tout yaméy lous g'ouélls,  
En sauméyant que lits lous de case, lous biélls,  
Lou pay, la may, lous thins, la hémblote tant brabe ;  
Ne coumélat pas atan dessanca-b héns la grabe !

U darré cop que lits lou Bos, Arribourdés,  
Lasbordés, lous Antis, lou Cout...é, Diu merciés,  
A Salies tabéy, lou Clausou, la Clabote,  
Andioque, lou Bayà, l'Oumé, Coudot, la Bote...

E quoun l'Ayue de Mourt é-b hala per capsus,  
De Sent-Martí, de Sent-Biséts lous Anyéus  
Qu'ous-entenoum enpabth lous terrés é las planes,  
Ta bous souma tout dous à trucots de campanes...

Atan n'éts pas mourts souls !... Ourgalh dou nouste Biarn,  
De Salies la Flou, Fruit de la nouste carn...  
Baléts !... Lou nouste co qu'aura prou de mémoire  
Ta soubién-s de bous qu's balhats la Victorie.

Déya lou boste Noum en létres d'aur s'eserín  
S'ous murréts bénédids de tout Temple de Diu,  
E la Boste Bértad ouéy que l'abém mércade  
Sus à picé de marbe é de pèyre picade.

Mourts immortaus, ouéy qu'éts aciu p'ou miéy de nous,  
E, cop bach, que déari saluda-b de yénous,  
A Bous doum lou préts-héyt é-flouquéra l'Historie,  
A Bous, Mourts, qui biurats toustém en plégné Glorie !

Per Natan de 1921.

AL-CARTERO (Dr LACOARRET).

Poème lu  
lors de  
l'inauguration  
du monument  
aux morts.

## À NOS MORTS DE GUERRE 1914-1918

Ceux que je salue ici furent grands entre tous  
et, pour les honorer, comme il se doit, on ne trouverait pas de mots  
assez sonores et assez brillants, des mots sans tâche  
et assez élevés pour se hausser à leur taille.

Au ciel de leur printemps rayonnait le soleil,  
en pleine floraison, ils souriaient à la vie,  
pour eux les heures glissaient légères,  
et ne leur apportaient que des faveurs, des joies.

Leurs mères suffisaient à réchauffer leurs âmes,  
et leur valeur faisait la fierté de leurs pères.  
D'autres auprès, déjà, d'une compagne aimée  
élevaient leur couvée d'enfantelets mignons.

Ah, qu'alors le travail était chez nous facile !  
Mais, là-bas, au pays de la brume, hélas,  
un nuage se lève, et, vite déchaînée,  
au milieu des éclairs gronde la tempête.

Dix-neuf cent quatorze ! ... Ceux que je salue ici,  
ceux qui, confiants, partirent sous l'œil de Dieu,  
Braves Béarnais, hardis Salisiens, Fils de la Mude,  
il ne le fallut pas, ô France, les appeler deux fois à l'aide.

Bien qu'ils fussent heureux, bien qu'ils vécussent à loisir,  
pressés, ils coururent à leur devoir,  
abandonnant tout au jour fixé :  
Et ils sauvèrent ainsi le Monde et la Patrie !

Une chanson aux lèvres, pour t'éviter la ruine,  
ô France, ils s'en allèrent sans regret,  
et cinq ans de suite, toujours cogne qui cogne,  
ils combattirent, soldats du Béarn et de Gascogne.

Couverts de boue, souillés de vase, dans la neige l'hiver,  
brûlés par la chaleur l'été, de l'Alsace, à l'Yser  
aux Boches ils tinrent tête du fond de leurs tranchées,  
et d'affilée ils bataillèrent, frappant et d'estoc et de taille.

O Salisiens, comme vos aïeux derrière le panache blanc  
de notre Henri, vous avez semé la rouge fleur  
de votre sang en tout lieu et par des plaies profondes  
dans les vallées de la Marne et sur les sommets de l'Argonne.

Vous que je salue ici, vous êtes morts au loin,  
tout seuls, contre une haie, ou dans quelque chaume,  
et personne ne se pencha sur votre misère,  
et nul ne vous accompagna au cimetière.

Mais avant de clore à tout jamais vos yeux,  
dans un rêve, vous vîtes la maison de famille, les vieux,  
votre père, votre mère, les tout petits, votre femme si courageuse :  
Et ainsi vous ne vous aperçûtes pas que votre sang se répandait dans la fange.

Une dernière fois vous avez contemplé le Bois, Arribourdés, Lasbordés,  
les Antis, le Cout, et, Dieu merci,  
à Salies le Clausou, la Clabote,  
Andioque, le Bayà, l'Oumé, Coudot, la Bote...

Et, quand l'Ange de Mort vous emporta là-haut,  
de Saint-Martin, de Saint-Vincent vous entendites l'Angelus  
tinter à travers plaines et côteaux  
et sonner tout doucement pour vous à petits coups de cloches.

Certes ainsi vous n'êtes pas morts tout seuls !  
Orgueil de notre Béarn, Fleur de Salies, Fruit de notre chair...  
Soldats valeureux... notre cœur aura assez de mémoire  
pour se souvenir de vous qui donnâtes la Victoire.

Déjà votre Nom en lettres d'or s'inscrit  
sur les murs bénits des Temples du Seigneur,  
et votre Vaillance nous l'avons aujourd'hui commémorée  
par une colonne de marbre et de pierre taillée.

O Morts immortels, en ce jour vous êtes ici parmi nous,  
et, m'inclinant bien bas, je devrais vous saluer à genoux,  
Vous dont l'épopée fleurira l'Histoire,  
Vous, Morts, qui vivrez toujours en pleine Gloire !  
Le jour de Noël en 1921.

Al-Cartero (Dr Lacoarret)

## SALIES AU COEUR



Chères Salisiennes, chers Salisiens,

Tout d'abord, nous souhaitons saluer la mémoire de Bernard Bénéteau qui a œuvré pour notre ville aussi bien au sein d'associations qu'en tant qu'élu. Il a su impulser une vraie politique d'environnement pour Salies. Nous garderons en mémoire son engagement et son dévouement pour notre cité. Nous apportons tout notre soutien à sa famille et ses proches.

La signature du projet France Thermes et l'aboutissement des travaux de rénovation du groupe scolaire La Fontaine nous permettent de saluer une nouvelle fois le travail et l'investissement de la précédente majorité portée par Claude Serres Cousiné et Françoise Lavielle.

La dynamique d'une ville est étroitement liée à ses dirigeants et à leur cohésion. Nous regrettons aujourd'hui les doutes au sein de la majorité. Les conséquences pourraient être une absence de vision, un manque d'ambition, des freins au développement de la ville à l'heure où France Thermes arrive.

Où en est-on de l'information promise aux Salisiens concernant la protection des biens et personnes liés aux inondations ?

Où en est-on des prises de positions concernant les incivilités et la propreté ?

Où en est-on sur la gestion de l'environnement ? (Seulement 3 commissions municipales en 1 an et demi)

Que se passe-t-il au niveau de l'action sociale ? (Une seule commission municipale en 1 an et demi)

Nous espérons que les 4 années restantes ne seront pas à l'image de ce début de mandat.

La période de crise sanitaire aurait été propice à définir un plan d'action pour les 4 années restantes. Elle aurait été aussi propice pour les élus de la majorité à vous rencontrer, à échanger, à être proche de chacun d'entre vous, que vous soyez habitants, artisans, commerçants, ou membres du milieu associatif.

**Nous constatons que ça n'a pas été le cas. Un rendez-vous manqué...**

Nous sommes des élus d'opposition présents et attentifs, vous avez déjà été nombreux(es) à nous solliciter et nous continuerons à vous écouter, vous conseiller, vous représenter.

#5voix

Mail : saliesaucoeur@laposte.net - Facebook : salies au cœur

## ENSEMBLE POUR DEMAIN – AMASSAS PER DOMAN



Après 18 mois d'exercice et 10 séances de conseil municipal, nous pouvons faire un premier bilan (en 2200 caractères imposés) des actions que Nicolas Bénégué et Ensemble pour demain - Amassas per doman mènent au sein de ce conseil. Nous y avons ainsi soumis 27 questions écrites sur des sujets chers aux Salisien.ne.s :

L'ENVIRONNEMENT : l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, la 5G, le développement durable, l'alimentation biologique au sein des établissements municipaux, l'Atlas de la Biodiversité Communale, un projet « eau-responsable » communal, la gestion différenciée des espaces publics, l'entretien des voies communales, les nouveaux compteurs de gaz « Prématuré, on n'est pas au courant ». Pourtant on nous invite à « nous tenir au jus ! ».

LA JEUNESSE : Conseil Municipal des Jeunes CMJ

LE CADRE DE VIE : le code de la route (vitesse, camions, adaptation aux handicapé.e.s, zone de rencontre bafouée et appelée à muer en zone 30 « pour protéger Monsieur le Maire »)

L'ÉCONOMIE : le dossier France Thermes - bouclé et qui va susciter toute notre attention

LA POLITIQUE CULTURELLE : l'absence de vision dans ce domaine, la vie associative et ses subventions infantilisantes, la promotion de la langue béarnaise

LA DÉMOCRATIE : la charte égalité homme-femme : « Pas envie d'engager la commune », le budget participatif, le local de rencontre citoyenne, la publicité des débats du conseil municipal, le bilan de la 1ère année de mandature, le travail mené par les commissions municipales (1 seule réunion de la commission SOCIAL en 18 mois ...)

« Quand ce n'est pas obligatoire, on ne fait pas ! ». Les réponses sont à la hauteur des actions menées : rien de tangible ou de mesurable. Il est urgent d'attendre. « On va y réfléchir ! ». Pour le budget, « On ne va pas se déplumer la première année. On est élu pour 6 ans, on a un programme pour 6 ans » À suivre donc ...

D'autres sujets retiennent toute notre attention et notre mobilisation : l'assainissement, l'eau potable, les inondations et expliquent notre présence active au sein des syndicats en charge (SIGOM, SIAEP).

En aténer, que'vs desiram bonas hèstas de cap d'an, un temps de solidarité et de partage cher à nos valeurs.

En place depuis quinze mois, l'équipe de la majorité municipale est tous les jours aux côtés des services techniques et administratifs, à pied d'œuvre pour rendre Salies plus sûre, plus belle, plus vivante.

Nombre de projets ont abouti ou sont en passe de l'être à l'instar du réaménagement complet de la place du Temple qui offre désormais un accès plus sécurisé aux élèves à l'école. Le conseil municipal des jeunes est sur les rails depuis le début de l'été. Les négociations avec France Thermes ont connu une conclusion heureuse au mois de septembre et constituent aujourd'hui une première étape au développement touristique et thermal de la commune.

Citons également l'action sociale avec l'assainissement et la pérennisation des moyens consacrés au CCAS ou encore la mise en place d'une journée jeunesse et d'une consultation citoyenne associée, le déploiement de dispositifs de sécurité, les travaux de voirie qui se poursuivent dans le cadre d'un calendrier pluriannuel, ...

Les mois qui viennent connaîtront l'adoption du nouveau Plan local d'urbanisme, celui d'un Plan de prévention du risque inondation et la constitution d'un Plan communal de sauvegarde. La mobilité sera aussi au cœur des actions municipales, qui prévoient la modernisation et l'extension du parking Graner, la création d'une aire de stationnement supplémentaire – pensées dans un souci d'aménagement durable - mais également l'installation d'équipements cyclistes. Le Jardin public fera l'objet d'un réaménagement important avec un accès facilité aux personnes à mobilité réduite. Entre autres projets.

Les nombreux messages de soutien de nos administrés et des visiteurs nous motivent chaque jour à poursuivre nos efforts pour que Salies soit durablement reconnue comme **UNE VILLE DU BIEN ÊTRE ET DU BON VIVRE !**

## L'APPLICATION PANNEAU POCKET AU SERVICE DES HABITANTS DE SALIES-DE-BÉARN

La mairie de Salies-de-Béarn met à disposition un nouveau service d'information et d'ALERTE EN TEMPS REEL.

Simple et efficace, l'application Panneau Pocket permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

Pas besoin de communiquer son numéro de téléphone ou son adresse mail, un simple téléchargement sur votre téléphone portable suffit.

Alertes climatiques, coupures de réseau et travaux imprévus, conseils municipaux, offres publiques d'emploi ... depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, soyez avertis en temps réel par le biais d'une seule interface.



## DÉCÈS

AMBLARD Christian, Bernard, Charles 13/05/2021  
 ARROUZET épouse DE CARVALHO Suzy, Marie, 07/05/2021  
 ASSAM Noureddine 12/05/2021  
 BARBIER Jean, Emile, Antoine 06/10/2021  
 BARNIER épouse JACQUET Michelle 26/02/2021  
 BAUZET épouse LABAT Louise 29/04/2021  
 BEN DRIHEM épouse MARTIALOT Nathalie, Yvette, 26/03/2021  
 BENETEAU Bernard, Guy, Marie 24/07/2021  
 BERROD épouse PUGET Armande 03/09/2021  
 BIDEGAIMBERRY épouse BANNI Marie-Thérèse 03/05/2021  
 BOMBÉZIN épouse SULAC Henriette 30/01/2021  
 BOSVIEL Alain, Jean-René 13/07/2021  
 BOURDELLE Jean, Alexandre 19/10/2021  
 BOUREL Jean, Georges, Edmond 02/03/2021  
 BROUILLARD épouse BLANCHARD Jacqueline, Renée, R24/09/2021  
 BUKULIN Zeljko 28/01/2021  
 CABANEL Christian, Henri 05/04/2021  
 CAPDEVIELLE épouse SAUDE Lucette, Marie 24/05/2021  
 CASES-TRINCO épouse HOURDEBAIGT Lucie, Marie 08/01/2021  
 CHARTIER Raymond, Léon 29/06/2021  
 CLAVERIE André, Paulin 11/04/2021  
 CLAYS André, Jean 22/01/2021  
 CORDOBA Robert 19/06/2021  
 COURTILLAT épouse CLÉMENT Jeannine, Renée, 04/01/2021  
 COZIC Yannick, René, Raymond, Emile, Henri 05/02/2021  
 DEBAECKE Gilbert, Louis 03/10/2021  
 DEMAZURE Lucien, Raymond 08/02/2021  
 DENOYEL épouse KOPP Jeanne, Germaine, Marie-Joseph 02/02/2021  
 DUCASSE Daniel 17/01/2021  
 DUVERNAY épouse PALMIÉRI Ginette, Marcelle, 15/01/2021  
 ETCHEPARE épouse MILHET Marie-Jeanne 05/04/2021  
 EYCHMAN Jacques 26/06/2021  
 FLAMBARD épouse BARTHET Madeleine, Marie, 02/08/2021  
 GARBE épouse LEDUC Laure, Jeanne 28/05/2021  
 GARCIA épouse LABELLE Jacqueline, Marcelle 10/04/2021  
 GARCIA Manuel 10/01/2021  
 GAUGUÉ épouse CHARLAS Gisèle, Marcelle, 23/06/2021  
 GLEYZE épouse ROUDON Fernande 26/08/2021  
 GOGUILLON épouse LALAGÛE Françoise, Marguerite 20/05/2021  
 GRUAIST Jean 14/10/2021  
 GUINLE épouse CLAVÉ Marie-Thérèse 13/01/2021  
 JACQUET Rolland, Louis 21/06/2021  
 KOURTELI Messaoud 30/12/2020  
 LABASTE Henry, Armand, Robert 08/02/2021  
 LADE René, Charles, Jean 08/08/2021  
 LAGARDE Jean-Baptiste, Joseph 04/01/2021  
 LANSALOT Georgette, Louise, Marie 09/02/2021  
 LARRICART Pierre, Anselme 05/07/2021  
 LARRIEU épouse CHAGUE Gabrielle, Dorothée 14/08/2021  
 LARROUDÉ épouse LAGOARDETTE Marcelle, Léonie 08/03/2021  
 LASSERRE Louis 27/02/2021  
 LAURET-LAUSSADE Éden, Gwénaél, Maurice 26/12/2020  
 LE BOURDON épouse STEUNOU Aurore 25/05/2021

LE MERCIER épouse CLAYS Yvette, Lucie, 16/05/2021  
 LÉONIS épouse MAILHOS Gracie 30/09/2021  
 LOUSTALOT épouse LISSONDE Marie, Suzanne 14/05/2021  
 LUBET Lucien, Georges 13/03/2021  
 L'YAVANC épouse GUEUX Roselyne, Blanche, 24/01/2021  
 MAHUTEAUX Geneviève, Juliette, Claire 12/10/2021  
 MAILHOS épouse UJVARI Jacqueline, Paulette 26/07/2021  
 MARTINE épouse LAJUS Paulette, Denise 17/06/2021  
 MATAMBO épouse COOK Shiela 01/07/2021  
 MONTAGUT épouse COUSTAU-CASTERET Félicie 29/04/2021  
 MORLANNE-FENDAN Jean, Georges 17/08/2021  
 MOUCHET épouse CASTÉRA Louise, Lucienne 12/04/2021  
 NADAL épouse FULIN Angélique, Jeanne, 02/03/2021  
 NAPIAS épouse DUSSARAT Paulette 04/03/2021  
 NAVARLAS André 16/05/2021  
 ONEN née CARASSOU Odile, Guillemette 28/08/2021  
 OUTREQUET épouse DUQUENNE Janine, 28/05/2021  
 PEYROT épouse GOURRIN Gisèle 22/02/2021  
 PEYRUSEIGT épouse POUSTIS Simone, Jeanne 25/05/2021  
 PODEVIN épouse BANQUET Jeanine, Juliette 24/02/2021  
 PORRÉ Christian, Georges 26/08/2021  
 POUYANNE Pierre, André 12/06/2021  
 PRIGENT Christiane, Nicole, Jeanne 01/01/2021  
 RACHOU Paul, Bernard 03/01/2021  
 RENAULT épouse COTTEAUX Germaine, Marie-Louise 11/07/2021  
 REY Germain, Etienne 03/01/2021  
 RYON Jean-Pierre 22/05/2021  
 SALLABERRY Jean-Pierre 09/06/2021  
 VERGERON épouse CHAGUE Marie 29/05/2021

## NAISSANCES

ARROYO Martin, Roger, Ernest 22/10/2021  
 BARTHELEMY Jade 11/05/2021  
 BOUIN Chaly 22/01/2021  
 CAPUANO Laura, Bernadette 09/06/2021  
 CASTERA Agathe 21/01/2021  
 CASTERA Louise, Rose 07/05/2021  
 CHACON Victoire 03/07/2021  
 DARDÈRES Augustin 05/07/2021  
 DESMIER BRANA Yanis 27/02/2021  
 HELESTEANU Rebeca, Maria 07/08/2021  
 HENRIQUE Milla, Cécilia 03/02/2021  
 HOLYST Gabin, Luc, Philippe 19/06/2021  
 LAHENS Raphaël 19/03/2021  
 LÉNAIN Azélie 22/10/2021  
 MARTIN VALMALLE Lily 31/05/2021  
 PETRISSANS Kessy 26/06/2021  
 SUAREZ DE SANTA CATALINA Gael 16/10/2021

## MARIAGES

BERMOND Freddy et MATHIEU Anne 21/08/2021  
 BOLÉAT David et KHERIAN Cinthia 21/08/2021  
 CAMISULI Antoine et DUFOUR Christine 09/01/2021  
 CHAMBOISSIER Elise et RIVIERE Camille 09/07/2021  
 DELAHAYE Sébastien et OULLAL Yasmine 13/07/2021  
 NASSIET Marie-Laure et SÉRÉ Ludovic 28/08/2021

## PACS

ARROYO Camille, Maxime/LANCE Aurore 22/06/2021  
 DOUSSIERE Nicolas, Olivier/ SOULANS Aurore, Perrine 13/07/2021



## Élections 2022

Liberté . Egalité . Fraternité  
République Française



Élection  
Présidentielle  
2022

Les électeurs seront invités à voter :

- pour les **élections présidentielles** qui auront lieu les : 10 et 24 avril 2022
- pour les **élections législatives** (élection des députés à l'Assemblée nationale) qui auront lieu les : 12 et 19 juin 2022

### Pour rappel

Depuis la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016, les listes électorales sont permanentes et extraites du Répertoire électoral unique (REU) dont la gestion est confiée à l'INSEE.

Les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont reçues et instruites tout au long de l'année. Toutefois et afin de pouvoir participer à un scrutin, les intéressés doivent formuler leur demande d'inscription au plus tard le 6ème vendredi précédant ce scrutin.

*Les jeunes âgés de 18 ans sont inscrits d'office à condition d'avoir accompli les formalités de recensement citoyen à l'âge de 16 ans.*

### Principales conditions

- domicile dans la commune ;
- résidence d'au moins 6 mois dans la commune ;
- inscription au rôle des contributions directes de la commune depuis au moins 2 ans ;
- les jeunes majeurs de moins de 26 ans ont la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale de la commune où leurs parents ont leur domicile réel ou y habitent depuis 6 mois au moins ;
- avoir la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique, pour la 2ème fois sans interruption l'année de la demande d'inscription, d'une société figurant depuis au moins deux ans au rôle des contributions directes de la commune.

### Modalités d'inscription

- soit en mairie en fournissant tous les justificatifs (justificatifs de domicile et d'identité) : imprimé CERFA à compléter ;
- soit en ligne sur le site suivant : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367). Une notification est ensuite adressée à la mairie pour valider l'inscription.

Il est possible également de vérifier son inscription sur la liste électorale en se connectant sur le site suivant : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788) (saisie du nom de jeune fille pour les femmes mariées).



### Nouveauté 2022

Année de refonte des listes électorales. Chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale. Il est donc important de signaler votre changement d'adresse selon les modalités exposées ci-dessous.

### Je déménage à l'intérieur de la commune ou dans une nouvelle commune :

Vous devez faire la démarche pour le changement d'adresse. Ce n'est pas automatique !

- soit en mairie en fournissant tous les justificatifs (justificatifs de domicile et d'identité) : imprimé CERFA à compléter
- soit en ligne sur le site suivant : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372).



### Mairie de Salies-de-Béarn

Place du Bayaà  
64270 Salies-de-Béarn  
Tél. 05 59 38 00 40  
[accueil@salies-de-bearn.fr](mailto:accueil@salies-de-bearn.fr)

### Horaires

du lundi au jeudi :  
9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30  
Le vendredi : fermeture à 16h30  
Samedi : 9h00 - 12h00

© Cedrik FLANDE